





... CYCLE ...

LA COMPLIANCE EN DROIT DES AFFAIRES

LES 07 MARS, 25 AVRIL, 26 SEPTEMBRE, ET 26 NOVEMBRE 2025 " VISIOCONFÉRENCE ::

VALIDATION
3 H/ATELIER

NIVEAU: 2

PRÉREQUIS : Disposer des connaissances et de la pratique professionnelle élémentaire

INSCRIPTION PRÉALABLE OBLIGATOIRE



: OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Analyser les différentes obligations de compliance en droit des affaires
- Appréhender la place de l'avocat et son rôle entre les entreprises et les autorités de concurrence
- Identifier les procédures de lanceur d'alerte et d'enquête interne
- Connaître les mécanismes de la justice négociée

TYPE DE FORMATION: Visioconférence

NIVEAU: 2

PRÉ-REQUIS : Disposer des connaissances et de la pratique professionnelle élémentaire

DURÉE DE LA FORMATION:

4 demi-journées

4 ateliers de 3 heures

Les 07 mars, 25 avril, 26 septembre, et 26 novembre 2025

NOMBRE D'HEURES VALIDÉES:

- 12 h pour la totalité du cycle
- 3h pour chaque atelier

::: INTERVENANTS :::

Mme I. GROSSI,

Professeur à Aix-Marseille Université, Co-directeur de l'Institut de Droit des affaires

Me M. GAGLIOTI,

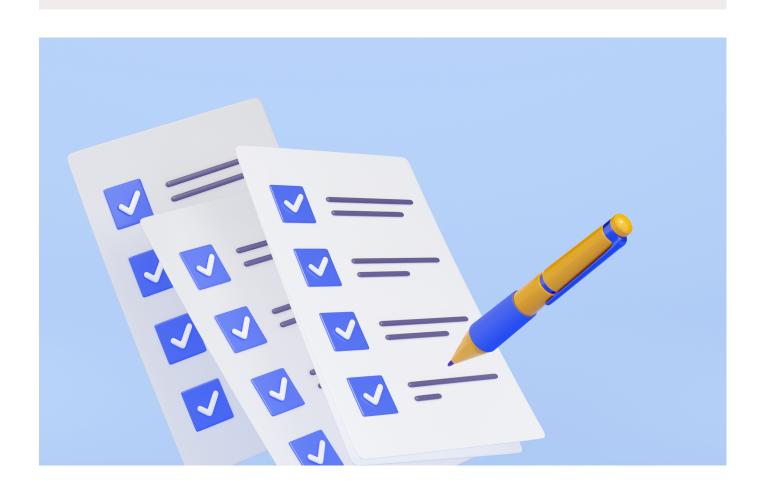
Avocat au Barreau de Marseille

M. E. ROLLIN,

Directeur juridique de Colas

M. R. SALOMON,

Avocat général à la Cour de cassation



PROGRAMME DU CYCLE

::: ATELIER I ::: L'AVOCAT INITIATEUR DE COMPLIANCE

Vendredi 07 mars 2025

14 H - 17 H

Mme I. GROSSI, Professeur à Aix-Marseille Université, Co-directeur de l'Institut de Droit des affaires

Objectifs

- Analyser les différentes obligations de compliance en droit des affaires
- Appréhender l'audit de compliance
- Identifier les règles de compliance applicables en droit des sociétés et des groupes de sociétés

Programme

- Panorama des obligations de compliance (RSE, Droits humains, CSRD, CS3D, ESG, ..)
- L'audit de compliance lors des cessions
- La compliance et le droit commun des sociétés
- La compliance et le droit des groupes de sociétés

::: ATELIER II ::: L'AVOCAT ET LES AUTORITÉS DE RÉGULATION

Vendredi 25 avril 2025

14 H - 17 H

Me M. GAGLIOTI, Avocat au Barreau de Marseille

Objectifs

■ Identifier la place de l'avocat entre les entreprises et les autorités de régulation

Programme

- L'avocat comme lien entre les entreprises et les autorités de régulation (AMF, ADC, ACBF, ...)
- Les contraintes de l'avocat

::: ATELIER III ::: LANCEUR D'ALERTE ET ENQUÊTE INTERNE

Vendredi 26 septembre 2025

14 H - 17 H

M. E. ROLLIN, Directeur juridique de Colas

Objetifs

- Identifier les questions soulevées en droit social
- Appréhender la question du contradictoire et des droits de la défense
- Disposer des outils pour mettre en place un programme d'alerte

Programme

- Les problématiques en droit social
- La question du contradictoire et des droits de la défense
- La mise en place d'un programme d'alerte
- Le rôle de l'avocat

::: ATELIER IV ::: LA JUSTICE PÉNALE NÉGOCIÉE

Mercredi 26 novembre 2025

14 H - 17 H

M. R. SALOMON, Avocat général à la Cour de cassation

Objectifs

- Appréhender les outils facilitant la justice négociée
- Savoir les utiliser

Programme

- La pratique de la convention judiciaire d'intérêt public
- La pratique de la comparution sur reconnaissance préalable de culpabilité

::: TARIFS ET PRISE EN CHARGE :::

	TARIF*
AVOCAT CONFIRMÉ POUR UN ATELIER - 3 H	60 €
JEUNE BARREAU (moins de 2 ans d'exercice)	30 €
AVOCAT CONFIRMÉ POUR LE CYCLE - 12H	180 €
JEUNE BARREAU POUR LE CYCLE - 12H	100 €

^{*} FORMATION HORS ABONNEMENT ANNUEL EDASE 12H OU 24 H

Formation prise en charge au FIFPL collectif. Pas de prise en charge à titre individuel possible.

::: INSCRIVEZ VOUS EN LIGNE! :::

1. Remplissez le formulaire d'inscription en ligne dans votre Espace Avocat : ICI

Date limite d'inscription : 2 jours ouvrés avant la date de la session de formation.

ATELIER I · 07 MARS <u>ICI</u> L'avocat initiateur de compliance

ATELIER II · 25 AVRIL <u>ICI</u> L'avocat et les autorités de régulation ATELIER III · 26 SEPTEMBRE ICI Lanceur d'alerte et enquête interne

ATELIER IV · 26 NOVEMBRE ICI La justice pénale négociée CYCLE COMPLET ICI

2. Déposez une copie de votre attestation de contribution à la formation professionnelle pour l'année N-1

Attestation téléchargeable à partir de votre compte personnel sur le site de l'URSSAF, Rubrique « Documents » Tutoriel de téléchargement ICI

3. Payez en ligne avec votre carte bancaire

Si vous ne disposez pas de carte bancaire :

Remplissez et imprimez votre bulletin d'inscription ci-dessous

Envoyez votre chèque de règlement libellé à l'ordre de EDASE accompagné de votre bulletin d'inscription par courrier à l'adresse suivante :

EDASE - ECOLE DES AVOCATS DU SUD-EST

Service Inscription Formation Continue 61, boulevard de la Blancarde 13004 Marseille

> Date limite d'inscription et de réception du règlement : 2 jours ouvrés avant la formation Aucun(e) stagiaire ne sera accepté(e) en formation sans règlement effectué

Les conditions générales de vente et de participation à une formation sont disponibles sur notre site ICI



:: REJOIGNEZ NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX ::



<u>INSTAGRAM</u>



FACEBOOK



LINKEDIN



BULLETIN D'INSCRIPTION

... CYCLE ...

LA COMPLIANCE EN DROIT DES AFFAIRES

Les 07 mars, 25 avril, 26 septembre, et 26 novembre 2025

Bulletin à compléter et à retourner 2 jours ouvrés avant la formation, accompagné de votre chèque libellé à l'ordre de l'EDASE, à l'adresse suivante :

61. boulevard de la Blancarde - 13004 Marseille Nom: Prénom: Date de naissance : Lieu de naissance : Département de naissance : Date de prestation de serment : Adresse: Code postal: Ville: E-mail: Téléphone: ::: Champ(s) de compétence à renseigner ::: Droit de la famille, des personnes Droit commercial, des affaires et et de leur patrimoine de la concurrence Droit des étrangers et de la nationalité Droit des enfants Droit des sociétés Droit de la santé Droit des associations et des fondations Droit du dommage corporel Droit de l'environnement Droit des assurances Droit bancaire et boursier Droit du numérique et des communica-Droit immobilier Droit du crédit et de la consommation tions Droit rural Droit de la fiducie Droit du travail Droit des garanties, des suretés Droit de la propriété intellectuelle et des mesures d'exécution Droit de la sécurité sociale et Procédure civile Droit fiscal et douanier de la protection sociale MARD / Médiation Droit pénal Droit des transports Droit de l'arbitrage Déontologie Droit public Vie professionnelle Droit de l'international et de l'Union Droit du sport ... JE M'INSCRIS À ... ATELIER I · 07 MARS ICI ATELIER III · 26 SEPTEMBRE ICI CYCLE COMPLET ICI L'avocat initiateur de compliance Lanceur d'alerte et enquête interne ATELIER II · 25 AVRIL ICI L'avocat et les autorités de ATELIER IV · 26 NOVEMBRE ICI La justice pénale négociée régulation

::: TARIFS :::

AVOCAT CONFIRMÉ POUR 1 ATELIER · 60 €

AVOCAT CONFIRMÉ POUR LE CYCLE COMPLET · 180 €

JEUNE BARREAU POUR UN ATELIER · 30 €
JEUNE BARREAU POUR LE CYCLE COMPLET · 100 €

::: MODALITÉS ET CONDITIONS D'INSCRIPTION :::

J'atteste avoir pris connaissance du niveau de cette formation et avoir le niveau requis pour la suivre.

Je réponds au questionnaire d'évaluation à la fin de cette formation et je participe à une autoévaluation. Je m'engage à y répondre sous 48 H. Je suis une personne en situation de handicap nécessitant un besoin d'aménagement spécifique et atteste prendre contact avec le référent handicap de l'EDASE afin de suivre la formation (a.bocoviz@edase.fr).

Toutes les informations sur les modalités d'inscription, d'évaluation, de déroulement de la formation et les méthodes pédagogiques sont disponibles sur notre <u>Guide pratique de la formation continue</u>.



Date limite d'inscription et de réception du règlement : 2 jours ouvrés avant la formation Aucun(e) stagiaire ne sera accepté(e) en formation sans règlement effectué

Les conditions générales de vente et de participation à une formation sont disponibles sur notre site

POUR TOUTE QUESTION SUR VOTRE INSCRIPTION EN FORMATION CONTINUE

Tél.: 04 91 54 43 63 - Fax: 04 91 33 43 42 - E-mail: inscriptionfc@edase.fr



:: SE TENIR INFORMÉ DES OFFRES DE FORMATION ::

Toutes les sessions de formation font l'objet d'une plaquette contenant l'ensemble des détails de la formation et le bulletin d'inscription. Elles sont diffusées en format électronique et disponibles en téléchargement dans le catalogue en ligne. Toutes les formations sont publiées sur le site internet de l'Ecole qui est régulièrement mis à jour.

Un relais de diffusion par chaque ordre est également assuré de manière mensuelle.

Newsletter mensuelle

Une newsletter mensuelle est envoyée par le service communication à l'ensemble de ses contacts. Organisée par pôle et matiére, vous pouvez rapidement identifier les formations qui vous intéressent et vous inscrire en ligne.

E-mailings ciblés par pôle et/ou matière

En fonction de vos centres d'intérêts, des e-mailings thématiques portant sur des évènements particuliers ou définis par pôle de formation sont également envoyés.

Si vous souhaitez rejoindre notre base de données pour recevoir régulièrement nos offres de formation continue, nous vous invitons à contacter la chargée de communication

(communication@edase.fr), avec les informations suivantes :

- Vos nom et prénom
- Votre Barreau
- Votre / vos centres d'intérêts (liste en page 6)
- Votre adresse email

N'hésitez pas à nous faire vos retours!



61, boulevard de la Blancarde 13004 Marseille

T. 04 91 54 43 63 | F. 04 91 33 43 42